

CONSEIL PERMANENT DE
L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
COMMISSION SUR LA SÉCURITÉ CONTINENTALE

OEA/Ser.G
CP/CSH-371/01
8 mars 2000
Original: espagnol

REGISTRE DES MINES TERRESTES ANTIPERSONNEL TENU PAR L'ORGANISATION
DES ÉTATS AMÉRICAINS TABLEAU RÉSUMANT LES INFORMATIONS FOURNIES
PAR LES ÉTATS MEMBRES POUR LA PÉRIODE 1997-2001

(Établi et distribué par le Secrétariat général, conformément
à la résolution du Conseil permanent CP/RES. 724 (1162/98))



Organización de los Estados Americanos
Organização dos Estados Americanos
Organisation des États Américains
Organization of American States

17th and Constitution Ave., N.W. • Washington, D.C. 20006

le 5 mars 2001

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de faire parvenir à Votre Excellence sous ce couvert, pour l'information des États membres, le tableau résumé et actualisé du Registre des mines terrestres antipersonnel tenu par l'Organisation des États Américains.

Ce tableau résume les données fournies par les États membres jusqu'à présent, conformément à la résolution AG/RES. 1744 (XXIX-O/00) «Coopération pour la sécurité dans le Continent américain» dont le premier paragraphe exhorte les États membres à continuer à contribuer à la réalisation des objectifs tracés dans la résolution précédente intitulée: "Le Continent américain: zone débarrassée de mines terrestres antipersonnel ". Au paragraphe 7 de la présente résolution, l'Assemblée générale réitère l'importance de la participation de tous les États membres au Registre tenu par l'OEA sur les mines terrestres antipersonnel avant le 15 avril de chaque année.

Ce tableau est présenté conformément aux procédures fixés par le Conseil permanent dans sa résolution CP/RES. 724 (1162/98) pour l'établissement de ce Registre.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

César Gaviria
Secrétaire général

Son Excellence
Monsieur l'Ambassadeur Esteban Tomic Errazuriz
Représentant permanent du Chili près
près l'Organisation des États Américains
Président du Conseil permanent
Washington, D.C.

SÉCURITÉ CONTINENTALE
TABLEAU RÉSUMANT LES DONNÉES RELATIVES AUX MINES ANTIPERSONNEL^{1/}

Au 5 mars 2001

«Le Continent américain, zone exempte de mines terrestres antipersonnel»

AG/RES. 1411 (XXVI-O/96), AG/RES. 1496 (XXVII-O/97), et AG/RES. 1569 (XXVIII-O/98) et AG/RES. 1644 (XXIX-O/99) et AG/1744 (XXX-0/00)

PAYS	DATE DE RÉCEPTION DES INFORMATIONS PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	QUANTITÉ APPROXIMATIVE DE MTA DANS LES ARSENAUX	QUANTITÉ APPROXIMATIVE DE MTA ENLEVÉES PENDANT L'ANNÉE ÉCOULÉE	PLAN D'ENLÈVEMENT DES MTA	AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ^{2/}
ANTIGUA-ET-BARBUDA	Mai 1997	0	0	Sans objet	CP/CSH-61/97 add.5
CANADA	Mai 2000	Arsenal détruit, À L'exception des 1.668 mines qui seront utilisées dans les programmes d'entraînement	Arsenal détruit le 3 novembre 1997	Sans objet	CP/CSH-61/97 add.6 CP/CSH-113/98 CP/CSH-190/99 add.1 CP/CSH-310/00
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Juin 1999	0	Sans objet	Sans objet	CP/CSH-220/99
EQUATEUR	Mars 1997	Ces informations n'ont pas été fournies	Dès le démarrage des négociations de paix entre l'Équateur et le Pérou, l'armée équatorienne a enlevé 95% des mines plantées dans la zone frontalière	Des démarches sont actuellement en cours pour obtenir l'aide des gouvernements amis et de l'ONU pour enlever les mines restantes (-5%)	CP/CSH-61/97 add.2

1. Dans le texte, les mines terrestres antipersonnel sont dénommées MTA

2. Les réponses des États membres contiennent des informations supplémentaires sur la question qui sont trop abondantes pour être consignées dans le présent tableau. Dans cette colonne figure la cote du document contenant les données fournies. Lorsque des données sont fournies sous forme concise et spécifique, elles figurent dans cette colonne.

SÉCURITÉ CONTINENTALE
TABLEAU RÉSUMANT LES DONNÉES RELATIVES AUX MINES ANTIPERSONNEL

Au 5 mars 2001

«Le Continent américain, zone exempte de mines terrestres antipersonnel»

AG/RES. 1411 (XXVI-O/96), AG/RES. 1496 (XXVII-O/97), et AG/RES. 1569 (XXVIII-O/98),

AG/RES. 1644 (XXIX-O/99) et AG/RES.1744 (XXX-O/00)

PAYS	DATE DE RÉCEPTION DES INFORMATIONS PAR LE SECÉTARIAT GÉNÉRAL	QUANTITÉ APPROXIMATIVE DE MTA DANS LES ARSENAUX	QUANTITÉ APPROXIMATIVE DE MTA ENLEVÉES PENDANT L'ANNÉE ÉCOULÉE	PLAN D'ENLÈVEMENT DES MINES	AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES
EI SALVADOR	Avril 1997		9.511, de mars 1993 à janvier 1994	La Division des armes et explosifs de la Police nationale civile (PNC) est chargée de la destruction de tout engin existant jusqu'à présent dans le pays	CP/CSH-61/97 add.4
MEXIQUE	Février 1997	0	0	Sans objet	CP/CSH-61/97
PÉROU	Mars et avril 1997	0	0	Sans objet	CP/CSH-61/97 add.1 CP/CSH 61/97add.1-a
ÉTATS-UNIS	Mai 2000	11 millions	26	Les Etats-Unis n'ont plus de MTA dans le Continent américain	La destruction ou la conversion de toutes les MTA non métalliques des États-Unis ont été achevées en 1998. CP/CSH-61/97 add.3 CP/CSH-127/98 corr.1 CP/CSH-127/98 add.1 CP/CSH-190/99 CP/CSH-310/00 add.1